

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE l'Érable
MUNICIPALITÉ DE Villeroy**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ
DE VILLEROY, dûment convoquée et tenue le 15 janvier 2018,
à 19 h 00, à l'école Centrale située au 378, Principale, Villeroy.**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Éric Chartier, maire
M. Patrice Goupil, conseiller siège n° 1
M. Yvan Paquet, conseiller siège n° 2
Mme. Guylaine Bédard, conseillère siège n° 3
Mme. Roxane Laliberté, conseillère siège n° 4
Mme. Ginette Roux, conseillère siège n° 6

ABSENCE : M. Michel Gingras, conseiller siège n° 5

Tous, formant quorum sous la présidence de monsieur Éric Chartier, maire.

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Sylvie Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 MINUTE DE SILENCE

1.2 MOT DE BIENVENUE ET CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire Éric Chartier adresse un mot de bienvenue à l'assemblée et constate qu'il y a quorum. La séance est déclarée ouverte.

18-01-001 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL, LUNDI 15 JANVIER 2018 – 19 H 00

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
 - 1.1 Minute de silence
 - 1.2 Mot de bienvenue et constat du quorum
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 décembre 2017
 - 3.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire 13 décembre 2017
 - 3.3. Suivi aux procès-verbaux précédents

4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance du

- Eco Entreprise Québec.
- Sécurité publique
- FQM

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

- 5.1. Dépôt – rapport des dépenses autorisées par délégations de pouvoir
- 5.2. Présentation et adoption des comptes à payer
- 5.3. Renouvellement aux adhésions annuelles
- 5.4. Donations annuelles
- 5.5. Formation sur les impacts de la loi 122
- 5.6. Abroger la résolution no. 17-12-195 : Entériner l'achat de deux billets pour le déjeuner du député M. Éric Lefebvre, le 3 décembre

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 6.1. Service incendie : Proposition concernant l'inspection des extincteurs municipaux
- 6.2. Sécurité Publique : Formation : La communication en Sécurité publique

7. TRAVAUX PUBLICS

- 7.1 Travaux découlant de l'enveloppe discrétionnaire
- 7.2 Aide financière : Emploi Été Canada

8. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun point à l'ordre du jour pour ce volet

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- 9.1. Dépôt du rapport des permis en date du 31 décembre 2017

10. LOISIRS ET CULTURE

- 10.1. Service d'entretien pour la patinoire
- 10.2. Partenaire 12-18 : gratification d'une valeur approximative de 50\$ re : rencontre avec 2 candidats OD.

11. SUJETS DIVERS

- 11.1. Centre de prévention suicide : 20^e activité-bénéfice au cout de 100\$/personne
- 11.2. Séance extraordinaire pour l'adoption du budget le 5 février 2018 à 18 h 30.

12. RAPPORT DES ÉLUS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition d'YVAN PAQUET

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

18-01-002 3.1 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 5 DÉCEMBRE 2017

Sur proposition de GINETTE ROUX

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 5 décembre 2017 en apportant une modification au point 17-12-178
ENTÉRINER L'ENGAGEMENT D'UNE NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE, soit de retirer les deux noms des candidatures reçues pour le poste et de retirer le nom de la candidature rejeté..

Adoptée.

18-01-003 3.2 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2017

Sur proposition d'YVAN PAQUET

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2017.

Adoptée.

3.3 SUIVI AUX PROCÈS-VERBUX PRÉCÉDENTS

4 COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers.

Correspondance officielle du mois.

- Eco Entreprise Québec. Subvention accordée de 4 200.00\$
- Sécurité Publique. La facture pour 2018 s'élève à 50 211.00\$. Ce montant se retrouvera au budget annuel 2018.
- FQM : Les représentants élus pour la région 17 dont nous faisons partie sont Raymond Noël, maire de Saint-Célestin – Guy St-Pierre, maire de Manseau et Lionel Fréchette, maire de Sainte-Hélène-de-Chester.

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

5.1 DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR DÉLÉGATION DE POUVOIR

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à la table du Conseil le rapport des dépenses autorisées par délégation de pouvoir.

DÉPENSES \$ 19 328.35

Rémunération des élus	\$	1 899.92
Rémunération régulière	\$	5 232.28
Factures déjà payées	\$	12 196.15

18-01-004

5.2 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER POUR DÉCEMBRE 2017

Sur proposition de GINETTE ROUX

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ACCEPTER le rapport détaillé des dépenses pour le mois de décembre 2017, soumis par la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour un montant de 87 619.10\$ tel que présenté.

FACTURES À PAYER \$ 83 426.40

Je, Sylvie Coté, directrice générale/secrétaire trésorière, certifie par la présente que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les autorisations des dépenses ont été données et pour le paiement de ces comptes.

Sylvie Coté, directrice générale/secrétaire trésorière

Adoptée.

18-01-005

5.3 RENOUVELLEMENT AUX ADHÉSIONS ANNUELLES pour 2018

- Cotisation ADMQ au montant de 798.00\$;
- Cotisation FQM au montant de 1,070.00\$ incluant le fond de défense et le service RH ;
- Abonnement Québec municipal au montant de 140.00 \$;
- Cotisation TVCÉ au montant de 40.00 \$;

- Cotisation L'Érable tourisme et Culture au montant de 185.00\$;
- Cotisation récupération des chiens et chats au montant de 360.00 \$;

Pour un total de 2,593.00 \$ plus taxes si applicable.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité contribue à chaque année auprès de ces organisations,

Sur proposition de ROXANE LALIBERTE

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ACCEPTER ET DE PAYER les cotisations précitées pour un montant total de 2,593.00.\$.

Adoptée.

18-01-006

5.4 DONATIONS ANNUELLES POUR 2018

- Aide financière prévention suicide au montant de 100.00\$;
- Aide financière de la Maison CLDI de l'Érable au montant de 100.00\$;
- Aide financière pour Partenaire 12-18 au montant de 955.50\$;

Pour un total de 1,155.50 \$ plus taxes si applicable.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite offrir une aide ponctuelle aux organismes ci-haut mentionnés

Sur proposition d'YVAN PAQUET

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ACCEPTER ET DE PAYER les demandes de participations financières précitées pour un montant total de 1,155.50 \$.

Adoptée.

18-01-007

5.5 FORMATION SUR LES IMPACTS DE LA LOI 122

CONSIDÉRANT QUE deux journées de perfectionnement sur les impacts de la loi 122 offerte par l'ADMQ ont été acceptées et adoptées par résolution portant le no. 17-12-188 au coût de 522.00\$ plus taxes pour les inscriptions avant le 13 décembre 2017,

CONSIDÉRANT QUE les seules dates possibles à la participation de la directrice générale sont les 7 et 8 mars 2018 et que le coût est de 614.00\$ plus taxes si applicables,

Sur proposition de GUYLAINE BEDARD

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e) s

D'ABROGER LA RÉOLUTION 17-12-188 ET D'AUTORISER l'inscription de la directrice générale/secrétaire-trésorière aux deux journées de formation du **7 et 8 mars 2018**, au coût de 614.00\$ plus taxes si applicable et que les frais de déplacement et de repas soient remboursés selon la politique en vigueur.

Adoptée.

18-01-008

5.6 ABROGER LA RÉOLUTION NO. 17-12-195

CONSIDÉRANT QU'aucun représentant de la municipalité n'a assisté au déjeuner du député M, Éric Lefebvre, le 3 décembre 2017

Par conséquent

Sur proposition de ROXANE LALIBERTE

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ABROGER la résolution no. 17-12-195.

Adoptée.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

18-01-009

6.1 SERVICE INCENDIE : PROPOSITION EXTINCTEUR

CONSIDÉRANT QU'UNE inspection annuelle des extincteurs présents dans les édifices municipaux doit être faite à chaque année

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçue deux soumissions pour effectuer ce travail

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition d'YVAN PAQUET

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

QUE la Municipalité de Villeroy accorde le contrat à l'entreprise Extincteurs Bois-Francs Érable selon la soumission reçue en date du 12 décembre 2017.

Adoptée.

18-01-010 6.2 SÉCURITÉ PUBLIQUE : FORMATION EN COMMUNICATION

CONSIDÉRANT QUE la MRC de l'Érable offre une formation sur la communication en situations d'urgence pour poursuivre la mise en pratique de notre plan intermunicipal des mesures d'urgences,

Sur proposition d'YVAN PAQUET

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'autoriser l'inscription de monsieur le maire Éric Chartier et de madame Sylvie Coté, directrice générale,

QUE les frais d'inscription soient payés par la Municipalité au coût de 115.00 \$ par participant ou de 100.00 \$ par participant si plus de 15 participants s'inscrivent à la formation, plus taxes si applicables.

QUE les frais de déplacement et de repas soient remboursés selon la politique en vigueur.

Adoptée.

7. TRAVAUX PUBLICS

**18-01-011 7.1 TRAVAUX DÉCOULANT DE L'ENVELOPPE
DISCRÉTIONNAIRE**

Sur proposition de GUYLAINE BÉDARD

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

QUE la Municipalité entérine les travaux de voirie effectués par les Excavations Rolland Laquerre au montant de 13,990.00\$ et autorise des travaux de gravelage pour un montant de 2,010.00\$. Le tout pour un montant accordé de 16,000\$ provenant de l'enveloppe discrétionnaire du député provincial Monsieur Éric Lefebvre, au Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée.

18-01-012 7.2 AIDE FINANCIÈRE : EMPLOI-ÉTÉ

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur a un surplus de travail l'été

CONSIDÉRANT QUE le programme Emploi Été Canada offre la possibilité d'aide financière à 50%

Sur proposition de GINETTE ROUX

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière à faire une demande d'aide financière auprès du programme Emploi Été Canada.

Adoptée.

8. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun point à l'ordre du jour pour ce volet.

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

9.1 RAPPORT DES PERMIS

La directrice générale/secrétaire-trésorière dépose le rapport des permis remis par Yannick Faucher, inspecteur à la MRC.

10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

18-01-013 10.1 SERVICE D'UNE RESSOURCE EXTERNE POUR L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

CONSIDÉRANT QU'à chaque année il y a lieu de retenir les services d'une personne ressource pour l'entretien de la patinoire locale et que la saison débute dès le mois de décembre,

CONSIDÉRANT QU'un montant de 3,500.00\$ a été budgété pour l'entretien et réparation de la patinoire,

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition d'YVAN PAQUET

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

QUE le Conseil municipal entérine la décision de retenir les services de Dany Fafard et de d'Éric Giroux pour l'entretien de la patinoire pour la saison 2017-2018.

Adoptée.

18-01-014

10.2 PARTENAIRE 12-18 : GRATIFICATION D'UNE VALEUR APPROXIMATIVE DE 50\$ RE : RENCONTRE AVEC 2 CANDIDATS DE 'OCCUPATION DOUBLE'

Sur proposition de PATRICE GOUPIL

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

QUE le Conseil municipal accorde une gratification d'une valeur approximative de 50\$ à Partenaire 12-18 à remettre au deux (2) candidats de 'Occupation Double' invités, lors de leur prochaine rencontre.

Adoptée.

11. SUJETS DIVERS

18-01-015

11.1 Centre de prévention suicide : 20^e activité-bénéfice au cout de 100\$/personne

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Villeroy a reçu une invitation pour participer à la 20^e activité-bénéfice du Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable inc

Sur proposition de GINETTE ROUX

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'autoriser l'achat d'un billet au montant de 100.00\$ plus taxes si applicable.

Adoptée.

11.2 SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR L'ADOPTION DU BUDGET LE 5 FÉVRIER 2018 À 18 H 30.

Monsieur le maire mentionne qu'une séance extraordinaire sera tenue le lundi 5 février 2018 à 18 h 30 à l'école Centrale situé au 378, Principale, Villeroy pour l'adoption du budget 2018.

12. RAPPORT DES ÉLUS

Monsieur le maire fait un compte rendu de ses comités et invite les membres du Conseil à faire un compte rendu de leurs comités respectifs.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

Une question concernant les dates des séances du conseil municipal pour l'année 2018 (congé férié les lundis) a été posée et celle-ci a été répondue avec les modifications qui seront faites.

18-01-016

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de GINETTE ROUX

IL EST RÉSOLU QUE la séance soit levée à 19 h 55.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Adoptée.

Eric Chartier, maire

Sylvie Coté, directrice-générale et secrétaire-trésorière